

Extrait du Démocratie & Socialisme

<http://www.democratie-socialisme.fr>

Contre la mesure annoncée qui vise à taxer les indemnités des accidentés du travail

- Social -

Date de mise en ligne : samedi 17 octobre 2009

Démocratie & Socialisme

Il y a quelque chose d'obscur dans la mesure annoncée qui vise à imposer les indemnités des accidentés du travail. C'est s'en prendre aux salariés dans leur chair. Alors que, subordonnés à l'employeur, ils viennent d'être brutalement vulnérabilisés par un accident survenu au travail.

Alors qu'ils ne touchent déjà que 80 % puis 60 % du salaire journalier de base.

Alors qu'ils sont frappés par les franchises médicales et les déremboursements.

Alors que, très souvent, leur avenir est devenu incertain du fait du handicap qu'ils subissent.

La justice serait, au contraire, que les accidentés touchent davantage que la totalité de leur salaire, à titre de réparation.

Ne pas imposer jusque-là les indemnités journalières des accidentés du travail n'était qu'une frêle compensation.

La supprimer serait scandaleux. D'autant que le total des accidents du travail vient d'augmenter de 0,4 % depuis 2 ans. Et que les suicides à cause du travail, et pas seulement à France Télécoms, ne sont pas reconnus légalement autant qu'il le faudrait comme des accidents.

Il faudrait aller exactement dans la voie inverse et mieux prévenir, protéger, réparer les accidents et les victimes. Car il y a 2 morts par jour au travail dans le seul secteur privé, 16 % de plus entre 2006 et 2008. On dénombre 720 150 accidents du travail avec arrêt par an, 46 436 accidents avec incapacité permanente, 37 millions de journées d'indemnisation AT. Les rapports officiels reconnaissent, d'autre part, que le chiffre de 43 832 maladies professionnelles, avec 8,7 millions de journées d'IT, est largement sous-déclaré.

Ce sont des chiffres ? Non, ce sont des vies. Des dizaines de milliers de vies que l'organisation du travail brise.

Nous appelons à la mobilisation pour réagir, alerter, rassembler tous celles et ceux qui sont scandalisé-e-s, de façon à faire reculer, catégoriquement, cette mesure inique, intolérable, inhumaine.

Premiers signataires :

- ▶ Pouria Amirshahi (Secr Nat du PS)
- ▶ Nathalie Artaud (LO)
- ▶ Clémentine Autain (Fédération Alt soc et ecol)
- ▶ Olivier Besancenot (NPA)
- ▶ Gérard Berthiot (1er VP Région Champagne-Ardenne PS)
- ▶ Eric Beynel (porte-parole solidaire)
- ▶ Michel Bianco (Collectif le travail tue...)
- ▶ Martine Billard (députée écologiste)
- ▶ Jean-Jacques Boislroussie (Alt)
- ▶ Luc Boltanski (sociologue EHESS)
- ▶ Gilles Caron (F.O. Banques)
- ▶ Leïla Chaïbi (exécutif NPA)

- ▶ Jean-Christophe Cambadélis (Secr. Nat du PS)
- ▶ Annick Coupé (Solidaires)
- ▶ Claude Debons (Secr nat PG)
- ▶ Sandra Demarcq (exécutif NPA)
- ▶ Gérard Filoche (CN PS, inspecteur du travail)
- ▶ Jacqueline Fraysse (députée PCF 92)
- ▶ Laurent Garrouste (inspecteur du travail)
- ▶ Razy Hammedi (Sec. Nat FP du PS)
- ▶ Benoit Hamon (Porte-parole du PS).
- ▶ Lucien Jallamion (Porte-Parole de République et Socialisme)
- ▶ Régis Juanico (député PS, 42, Trésorier national du PS)
- ▶ Charles Hoareau (CGT Marseille)
- ▶ Michel Husson (économiste)
- ▶ Bernard Lacroix (professeur science politique, Institut Universitaire de France)
- ▶ Arlette Laguiller (LO)
- ▶ Pierre Laurent (coordinateur national du PCF)
- ▶ Frédéric Lebaron (professeur de sociologie, Institut Universitaire de France)
- ▶ Hervé Le Fiblec (BN Snes-Fsu)
- ▶ Marie-Noëlle Lieneman (VP région Nord Pas-de-Calais)
- ▶ Noël Mamère (Député Les Verts)
- ▶ Philippe Marlière (Universitaire)
- ▶ Caroline Mécary (Copernic)
- ▶ Jean-Luc Mélenchon (Parti de gauche)
- ▶ Catherine Mills (économiste spécialiste de la protection sociale)
- ▶ Roland Muzeau (député PCF)
- ▶ Willy Pelletier (Copernic)
- ▶ Christian Picquet (Gauche unitaire)
- ▶ Jean-Baptiste Prévost (Président de l'UNEF)
- ▶ Violaine Roussel (professeur de sociologie, université Paris VIII)
- ▶ Bob Siné (dessinateur, patron de presse)
- ▶ Annie Thébaud-Mony (sociologue Inserm)
- ▶ Alain Vidalies (Sec nat entreprises PS)

La conférence de presse se tiendra :

**Salon Visconti, 101 rue de l'Université, à 10h30,
mercredi 21 octobre 2009**